

Responsable UE
Charlotte Derclaye

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
8 crédits • 160 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**HISTOIRE ET ACTUALITE DES ARTS - GENERALE**, l'étudiant est capable de :

- Analyser des productions artistiques contextualisées à partir des connaissances et/ou des ressources propres à sa discipline
- Appliquer aux œuvres d'art la démarche du décodage de l'image à l'aide de la lecture dénotative et connotative afin de comprendre l'évolution des formes artistiques à travers l'espace et le temps
- Synthétiser les informations collectées sur un sujet de l'histoire de l'art à l'aide de références culturelles diversifiées
- Communiquer sur un sujet de l'histoire de l'art verbalement, visuellement et plastiquement

Au terme du cours d'**ACTUALITES CULTURELLES GENERALES**, l'étudiant est capable de :

- Rapporter son expérience et son analyse d'un objet culturel (spectacle, concert, expositions, ...) de façon structurée, argumentée et synthétique afin de démontrer sa curiosité culturelle et artistique
- Identifier et situer une production culturelle dans un contexte artistique, économique et social, en commençant par ceux qui font partie de l'environnement immédiat
- Exprimer sa sensibilité artistique dans une explication intuitive et/ou documentée d'une production culturelle

Au terme du cours de **PHILOSOPHIE GENERALE**, l'étudiant est capable de :

- Expliquer oralement et/ou par écrit des concepts philosophiques à partir du cours et/ou de recherche documentaire
- Comparer les différents courants de façon synchronique et diachronique
- Exprimer sa pensée de façon rationnelle, logique et structurée

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C2 C7 de notre référentiel interne.